

# LE TAC EN VRAC



Bulletin d'information sur la sécurité urbaine à Ahuntsic-Cartierville

AUTOMNE 2016

## Notre mission

Prévention du crime Ahuntsic-Cartierville est un organisme à but non-lucratif dont la mission est de promouvoir la sécurité et le sentiment de sécurité de la communauté par des actions préventives et l'implication citoyenne. Il est mandataire du programme montréalais en sécurité urbaine Tandem depuis 1987.

Les activités de Prévention du crime Ahuntsic-Cartierville sont réalisées grâce à l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville et autres sources de financement.

## ACTIVITÉS AUTOMNE 2016

**MARDI 11 OCTOBRE 13H:** Séance d'information sur la fraude à la résidence les Deux-Aires, 505 Boulevard Gouin O.

**MERCREDI 12 OCTOBRE 13H30-16H:** Cours de l'histoire de l'informatique dans le cadre des cours d'initiation à l'informatique du Collectif-Aînés.

**VENDREDI 14 OCTOBRE :** Participation à la Journée Fèves au Lard de la Fraternité des policiers et policières de Montréal.

**MARDI 18 OCTOBRE 13h30:** Séance d'information sur la fraude au Centre des femmes solidaires et engagées, 1586, rue Fleury Est.

**MERCREDI 19 OCTOBRE 13H30-16H:** Cours d'introduction à Microsoft Office dans le cadre des cours d'initiation à l'informatique du Collectif-Aînés.

**MERCREDI 26 OCTOBRE 13H30-16H:** Cours d'introduction à Microsoft Word dans le cadre des cours d'initiation à l'informatique du Collectif-Aînés.

**MERCREDI 2 NOVEMBRE 13H30-16H:** Cours d'initiation à l'Internet et au courriel dans le cadre des cours d'initiation à l'informatique du Collectif-Aînés.

**LUNDI 7 NOVEMBRE 10H:** Séance d'information sur la fraude aux Habitations Ciel Ouvert, 10000 Saint-Laurent.

**MERCREDI 9 NOVEMBRE 13H30-16H:** Cours d'initiation à la recherche Internet dans le cadre des cours d'initiation à l'informatique du Collectif-Aînés.

**MERCREDI 16 NOVEMBRE 13H30-16H:** Cours d'initiation aux réseaux sociaux dans le cadre des cours d'initiation à l'informatique du Collectif-Aînés.

**MERCREDI 23 NOVEMBRE 13H30-16H:** Cours d'anatomie de l'ordinateur dans le cadre des cours d'initiation à l'informatique du Collectif-Aînés.

**JEUDI 24 NOVEMBRE 15H-20H:** Kiosque Galeries Normandie de 15h00 à 20h00 sur le thème de la violence intrafamiliale.

**MERCREDI 30 NOVEMBRE 13H30-16H:** Cours d'introduction à l'Internet dans le cadre des cours d'initiation à l'informatique du Collectif-Aînés.



[www.tandemahuntsiccartierville.com](http://www.tandemahuntsiccartierville.com)

« La véritable sécurité consiste à apprécier l'insécurité de la vie. »

- M. Scott Peck

## Dans ce numéro

- Activités de l'automne 2016
- Les nouvelles saisonnières
- La sécurité des piétons
- Quiz sécurité

# LES NOUVELLES SAISONNIÈRES

## Diagnostic de sécurité autour des gares Sauvé et Ahuntsic

Tandem a conçu un projet portant sur le diagnostic de sept gares du train de l'est qui sont implantées sur le territoire Montréalais grâce au soutien financier de la Direction de la Santé publique de Montréal. L'objectif général du projet est de mesurer la sécurité réelle et ressentie aux abords de ces gares. Les résultats seront dévoilés au mois d'octobre. Soyez aux aguets!

## Projet étudiant

Les étudiants embauchés dans le cadre d'Emplois d'été Canada ont été parmi nous de juin à août cet été. En plus de parcourir l'arrondissement à vélo et de repérer les graffitis du secteur, ils étaient présents lors des événements, tel que la fête de clôture du projet soccer, ainsi que l'événement de bon voisinage tenu à la Cité l'Acadie et au parc Saint-Benoit. Nous les remercions de leur beau travail!

## Projet numéro

Avec l'aide de la patrouille à vélo et le SPVM, nous avons buriné un nombre record de vélos de l'arrondissement ! Le projet numéro fut un succès.

## Collectif Aînés 2.0

Cet automne, la suite du Collectif-Aînés reprend vie sous forme de cours d'initiation à l'informatique. Dix cours de base sont offerts aux aînés de la RUI Laurentien-Grenet pour démystifier les mystères de l'informatique. Veuillez noter que les cours sont déjà complets!

## Fête de la récolte 2016

La fête de la récolte au parc Roland Giguère du 24 septembre était un succès! Il y avait des jeux, de la nourriture et plusieurs activités.



# LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS



Chaque année sur l'île de Montréal, la collision entre véhicule et piéton met fin à la vie de plusieurs personnes. Afin de diminuer les collisions, il y a plusieurs mesures à prendre en considération.

## LE RÔLE DU PIÉTON

- \* Circuler sur le trottoir. S'il n'y a pas de trottoir, marchez sur la chaussée du sens contraire de la circulation.
- \* Avant de traverser la rue, rendez vous à l'intersection la plus proche.
- \* Assurer vous de pouvoir traverser sans risque en observant la circulation.
- \* Regarder de droite à gauche deux fois avant de traverser la rue.
- \* Assurez-vous qu'aucun véhicule s'approche de vous par l'arrière.
- \* Assurer un contact visuel avec le conducteur.
- \* Vous avez priorité sur les automobilistes lorsqu'il y a présence de panneaux d'arrêts.
- \* Vous avez le droit de passage au feu vert et la priorité lorsque vous vous engagez sur la chaussée.

Source: SAAQ

## FAITS SAILLANTS

- ⇒ Les personnes âgées de plus de 65 ans et les jeunes entre 15 à 24 ans sont les groupes ayant le plus grand nombre de victimes de collision.
- ⇒ Les véhicules lourds représente un danger plus élevé sur la route car ils détiennent plusieurs angles-mort.
- ⇒ La négligence et les distractions sont les causes principales des accidents de la route et les collisions entre automobiles et les piétons.

## LES INFRACTIONS

Si vous respectez pas les règlements, il y a possibilité d'infractions:

- ⇒ Amende de 15\$ à 30\$, ainsi que des frais judiciaires.



- ⇒ Vous avez 18 secondes à traverser entre les deux lignes blanches parallèles.



- ⇒ La main clignotante signifie de traverser seulement si vous avez le temps d'atteindre l'autre trottoir. Pressez le pas si vous avez déjà commencer à traverser.

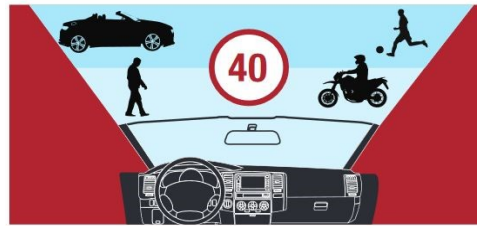


- ⇒ Ne traversez pas.



## Octobre, mois du piéton!

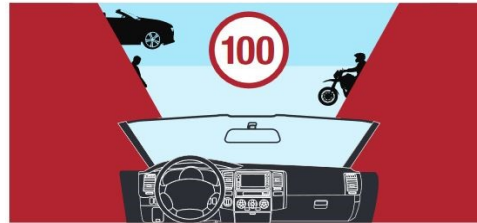
Savez-vous que le mois d'Octobre est désigné le mois du piéton? Que vous soyez piéton, cycliste ou automobiliste, la sécurité des piétons est l'affaire de tous!



Champ de vision à 100°



Champ de vision à 75°



Champ de vision à 45°



Champ de vision à 30°

## LE RÔLE DU CONDUCTEUR

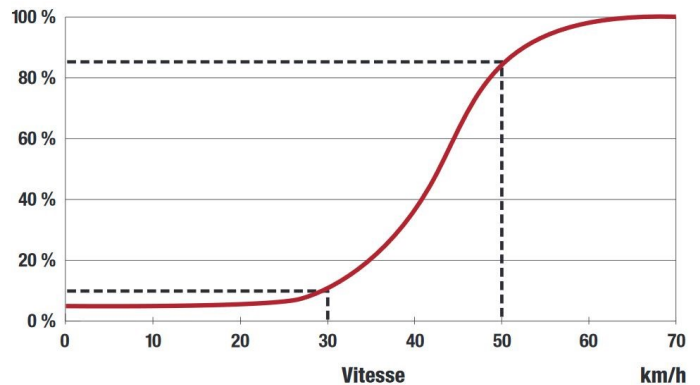
Pour réduire le nombre de collision entre piéton et automobile, la responsabilisation du conducteur est essentielle. Voici quelques moyens de réduire les collisions, pour ainsi assurer la sécurité des piétons:

### RESPECT DES LIMITES DE VITESSE

Le risque de collision augmente lorsque les vitesses sont élevées: il y a un lien entre l'accélération du véhicule et le nombre de collision entre voiture et piéton. La vitesse diminue le champ de vision des automobilistes (voir figure ci-haut). De plus, les risques de blessures mortelles augmentent lorsque la vitesse du véhicule augmente.

Figure 3.2 Probabilité de blessures mortelles pour un piéton heurté par un véhicule en fonction de la vitesse

Source : OCDE/OECD (2006) Gestion de la vitesse <http://www.internationaltransportforum.org/Pub/pdf/06SpeedF.pdf>



### DIMINUER LES DISTRACTIONS AU VOLANT

La diminution des distractions au volant permet aux automobilistes d'être plus attentif. Il y a trois grands types de distraction: visuelle (quitter la route des yeux), physique (lâcher le volant), et cognitive (détourner son attention de la tâche à accomplir). Le cellulaire représente une des pires sources de distraction.

### CÉDER LE PASSAGE AU PIÉTONS

Par la loi, les automobilistes doivent céder le passage aux piétons qui s'engagent à traverser. Il est important de noter que le passage piéton à bandes jaunes signifie la priorité aux piétons.

Source: CCATM, 2013



Source: www.rts.ch

# CONDUCTEUR, CÉDER LE PASSAGE AUX PIÉTONS!

Les piétons sont bien plus vulnérables en cas de collision. Les véhicules doivent donc s'**arrêter et céder le passage aux piétons:**



- À une intersection lorsque la silhouette blanche du feu de piéton apparaît ;



- Avant de tourner à un feu vert ;
- S'il n'y a pas de feu piéton ;



- Devant un panneau indiquant un passage pour piéton ;

- Devant un panneau d'arrêt ;



- Devant un panneau d'arrêt du brigadier scolaire ;
- À une ligne d'arrêt.

## LES INFRACTIONS

Si les règlements de la route ne sont pas respectés, des constats d'infractions peuvent être donnés aux conducteurs:

⇒ Une amende de 100\$ à 200\$ et des frais judiciaires.

⇒ Jusqu'à 3 points d'inaptitudes dans votre dossier de conduite.

En plus d'une infraction, la sécurité des piétons est à risque lorsque les règlements ne sont pas respectés, car il est l'usager le plus vulnérable de la route. Ne mettez pas la vie du piéton en danger!

Source: SAAQ, Piéton et conducteur, vigilant pour la vie

# Quiz sécurité des piétons



**Question 1:** Que signifient les grosses lignes jaunes parallèles aux trottoirs et que doit-on faire lorsqu'on les voit?

- A) C'est une traverse piétonne et il faut s'immobiliser complètement dès qu'un piéton s'engage.
- B) Elles signifient que les enfants peuvent jouer dans la rue à cet endroit, donc il faut être vigilant.
- C) Un nouveau type de logiciel.

**Question 2:** Combien de piétons sont frappés par un véhicule annuellement à Montréal ?

- A) Plus de 500.
- B) Plus de 900.
- C) Plus de 1300.

**Question 3:** Quelle est l'heure de pointe où l'on compile le plus d'accidents de la route dans une semaine régulière?

- A) Celle du vendredi soir.
- B) Celle du lundi matin.
- C) Celle du jeudi soir.

**Question 4:** Combien de mètres de distance doit-on laisser entre notre véhicule et un cycliste?

- A) Il n'est pas nécessaire de laisser une distance précise.
- B) 1,5 mètre.
- C) 3 mètres.

**Question 5:** Les cyclistes ne sont pas soumis aux mêmes règles du Code de la sécurité routière que les automobilistes?

- A) Vrai.
- B) Faux.

**Question 6:** Quel est l'usager le plus vulnérable sur les routes?

- A) L'automobiliste.
- B) Le cycliste.
- C) Le piéton.

**\* Vous souhaitez plus d'informations? Vous pouvez contacter Tandem Ahuntsic-Cartierville.**

*bonnes réponses : 1.a), 2.c), 3.a), 4.b), 5.b), 6.c)*

## Pour nous joindre

**Tandem Ahuntsic-Cartierville**

N'hésitez pas à nous appeler pour obtenir des informations supplémentaires sur nos services et nos activités!

Téléphone: [514-335-0545](tel:514-335-0545)

Courriel: [tmac@tandemahuntsiccartierville.com](mailto:tmac@tandemahuntsiccartierville.com)

Vous pouvez également venir nous rencontrer en personne (du lundi au vendredi de 9h à 16h30) :

[1405 boulevard Henri-Bourassa ouest, local 004](#)

Notre site web :

[tandemahuntsiccartierville.com](http://tandemahuntsiccartierville.com)



**Passez un bel  
automne dans  
Ahuntsic-  
Cartierville !**

